

Nantes, le 22 octobre 2020

En raison de son arrivée le 2 novembre au Sénat et des règles relatives au non-cumul des mandats, Laurence Garnier a décidé de conserver son mandat municipal et de quitter son mandat régional.

Je comprends la décision de Laurence Garnier qui est inspirée par la volonté d'ancrer son action locale dans la durée et d'honorer le mandat que les Nantais lui ont confié il y a 4 mois ; même si, à titre personnel, je regrette évidemment son départ.

Laurence Garnier a effectué un travail remarquable au service de la culture, du sport, de la solidarité et du bénévolat, et je tiens à l'en remercier très sincèrement.

J'ai décidé de désigner Antoine Chéreau pour lui succéder. Le choix de mon 1^{er} vice-président pour diriger cette commission marque l'attachement profond de notre majorité aux politiques culturelles, sportives et de solidarité. C'est un signal politique fort au moment où ces secteurs essentiels subissent de plein fouet les conséquences de la crise.

Isabelle Leroy poursuivra l'action initiée par Antoine Chéreau à la tête de la commission éducation, lycée, orientation et lutte contre le décrochage. Isabelle Leroy maîtrise parfaitement l'ensemble des dossiers et fera une excellente présidente de commission.

Laurence Garnier quittera officiellement son mandat régional le 1^{er} décembre, ce qui laisse le temps d'organiser la transition dans les meilleures conditions.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Prénom Nom : xxxxxx@paysdelaloire.fr - xxxxxx